

M. WARD : Cela fait trois, puis si mon honorable ami veut consulter le rapport de l'auditeur général aux pages 146 et 147, il trouvera qu'il y a cinq autres wagons officiels du chemin de fer intercolonial, portant les numéros 34, 35, 37, 84 et 89. Cela fait huit wagons appartenant au chemin de fer intercolonial.

L'hon. M. GRAHAM : Il semblerait que l'on a mis sous titre de wagons officiels des wagons qui ne le sont pas. Un de ceux-là est le wagon du payeur ; le numéro 34 est le wagon du gérant et un autre paraît être celui de M. Tiffin, le gérant du trafic. Il y a plus de numéros que nous n'avons de wagons.

M. FOWLER : Vous les avez payés tout de même.

L'hon. M. GRAHAM : Mais on a fait une erreur d'impression dans les numéros des wagons officiels. Nous avons quatre wagons ici à Ottawa, deux à Moncton, puis les deux du Gouverneur général et celui de la commission des chemins de fer.

M. FOWLER : Où emploieriez-vous cet argent alors ?

L'hon. M. GRAHAM : Nous l'emploierons pour ces wagons, mais les numéros ne sont pas corrects.

M. WARD : Mon honorable ami n'a pas répondu à l'autre question que j'ai posée au sujet de l'entretien des wagons mentionnés dans le rapport de l'auditeur général comme appartenant au chemin de fer intercolonial. Dois-je comprendre que le Gouvernement ne paie rien pour l'entretien des trois wagons mentionnés par mon honorable ami avant-hier ?

L'hon. M. GRAHAM : Je ne comprends pas ce que veut dire mon honorable ami lorsqu'il parle de trois wagons que j'ai mentionnés l'autre jour. J'en ai mentionné six.

M. WARD : J'en ai donné les numéros hier, et je vais les répéter ; ce sont les numéros 129, 28 et 130. Je ne les trouve pas dans le rapport de l'auditeur général.

L'hon. M. FOSTER : Les wagons ministériels portent les numéros 139, le wagon "Ottawa", 28 et 129.

L'hon. M. GRAHAM : Oui.

L'hon. M. FOSTER : Les autres portent les numéros 34, 35, 37 et 84 et un autre dont le numéro n'est pas donné. Cela fait dix.

L'hon. M. GRAHAM : Il y a une erreur là-dedans. Nous n'avons pas autant de wagons que cela.

L'hon. M. FOSTER : Puis vous avez les deux wagons du Gouverneur général et celui de la commission des chemins de fer, ce qui fait treize en tout.

M. FOWLER : Comme cette question paraît être en discussion entre l'auditeur et le ministre, je crois qu'il serait bon que ce dernier mette devant cette Chambre un état établissant qui a raison.

L'hon. M. GRAHAM : L'explication que je puis donner, c'est que quelqu'un a mis sous le titre de wagons officiels des wagons qui ne l'étaient pas. On a mis sous ce titre un wagon de payeur qui n'est pas un wagon officiel dans le sens ordinaire du mot.

M. FOWLER : Mais l'auditeur général contredit cela.

L'hon. M. GRAHAM : Alors, c'est à vous de régler la question avec l'auditeur général. J'ai déclaré que nous avions quatre wagons ici, et deux sur le chemin de fer intercolonial, se qui fait six wagons officiels. Le wagon du payeur n'est pas considéré comme étant un wagon officiel. Nous avons en outre les wagons du Gouverneur général et celui des commissaires. Or, si d'autres personnes ont désigné comme wagons officiels des wagons qui ne l'étaient pas, je n'y puis rien.

M. FOWLER : Nous trouvons dans le rapport de l'auditeur général deux wagons officiels de plus que le nombre mentionné par le ministre des Chemins de fer. Si nous écartons le wagon du payeur, cela fait un de moins. Le ministre dit que nous devons régler cette question avec l'auditeur général. Ce serait au ministre à faire cela.

L'hon. M. GRAHAM : Le ministre est fixé à ce sujet.

M. LANCASTER : On me dit que le ministre était à bord d'un wagon officiel l'autre jour à Lincoln, lors du choix d'un candidat. Peut-être qu'il l'a perdu en chemin ?

M. TAYLOR : Le ministre paie-t-il à l'année les facteurs de ces wagons ?

L'hon. M. GRAHAM : Un facteur accompagne ces wagons quand il est nécessaire. On emploie généralement un messenger du département des Chemins de fer, et lorsqu'un ministre sort, il prend ce messenger avec lui comme facteur du wagon.

M. TAYLOR : Voyez à la page W-37, et le ministre trouvera : Facteurs pour wagons officiels \$2,702.32 ; J.-B. Cameron, six mois, à \$55, nourriture, 184 jours à 75 cents ; de janvier à mars, trois mois à \$80, total, \$708. C. E. Derome, facteur, même temps, \$708. William Murray, même temps, \$708 ; A. M. Skinner, \$578.37.

Nous arrivons ensuite aux dépenses directes du département. Le wagon n° 139, A. F. Bishop et Cie., pour vaisselle et verrerie, \$67.45 ; H. Kingsland, entretien et réparations d'appareils électriques sur le wagon, \$55.26 ; l'Ottawa Sanitary Laundry Co., lavage \$41.61 ; Rooney and Cooper,